

FACTURE

Facture n° (suite chronologique, ex. 2026-001)

Date d'émission

Date de la vente ou de la prestation

ÉMETTEUR

Prénom Nom, suivi de « El »

Adresse

Code postal, ville

SIREN (et mention RCS ou RM + ville si inscrit)

E-mail / téléphone (facultatif)

CLIENT

Nom ou raison sociale

Adresse

Code postal, ville

Adresse de facturation, si différente

SIREN du client (obligatoire dès le 1/09/2027)

Adresse de livraison des biens, si différente de celle du client (obligatoire dès le 1/09/2027)

Nature des opérations (obligatoire dès le 1/09/2027) :

☐ Livraison de biens

☐ Prestation de services

☐ Les deux

Désignation précise du produit ou de la prestation	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT

Remise éventuelle

TOTAL À PAYER

en euros, sans TVA si franchise

MENTION DE TVA (COCHEZ SELON LA DATE DE LA FACTURE)

☐ Jusqu'au 31/12/2026 : TVA non applicable, art. 293 B du CGI

☐ À partir du 01/01/2027 : TVA non applicable, art. L. 233-3 du CIBS (ancienne mention admise jusqu'au 30/06/2028)

Si vous êtes redevable de la TVA : remplacez par le taux et le montant de TVA, le total TTC et votre numéro de TVA intracommunautaire.

PAIEMENT

Date d'échéance

Moyen de paiement (virement, chèque...)

IBAN (si virement)

En cas de retard de paiement : pénalités au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Escompte pour paiement anticipé : néant.

Artisans (notamment du bâtiment) : indiquez votre assurance professionnelle (assureur, garant, couverture géographique).

Si vous avez opté pour le paiement de la TVA d'après les débits, ajoutez : « Option pour le paiement de la taxe d'après les débits ».